

tation fait, selon nous, plus d'honneur que de tort à sa raison et à son équité naturelles.

Quoi qu'il en soit, son règne ne fut pas sans gloire. Abandonné à ses propres inspirations, il se montra juste, reconnaissant, dévoué à ses amis et, moins cruel que le divin Jules de qui Cicéron vante la mansuétude, il usa de clémence envers les rois vaincus (1). Les Romains virent, non sans surprise, cet empereur, qui avait été traité d'imbécile, décider l'adoption d'un grand nombre de réformes utiles au bien public, terminer heureusement plusieurs guerres (2), accroître le territoire de l'Empire (3), donner à ses généraux des instructions précises (4), abolir le culte sanguinaire des Druides (5), obliger enfin le fier Corbulon à se renfermer dans les limites qu'il assigna, sur les bouches du Rhin, à la domination romaine (6).

Mais ce qui doit à jamais honorer sa mémoire, ce sont les règlements miséricordieux qu'il fit en faveur des esclaves. Avant lui, la plupart des propriétaires de ces infortunés les exposaient dans l'île d'Esculape, lorsqu'ils étaient vieux et infirmes, afin de s'épargner l'ennui et les frais de leurs maladies. Claude, devançant Constantin à qui le christianisme victorieux prêtait toute la puissance de sa charité (7), ordonna que dorénavant les esclaves expo-

(1) Tacit., *Ann.* XII, 21 et 37.

(2) *Ibid.*, 17, 27, 28 et suiv. jusqu'à 34.

(3) *Ibid.*, 23.

(4) *Ibid.*, 29.

(5) « Cette mesure fut applaudie, au nom de l'humanité, par les contemporains de Claude et l'histoire a répété ces applaudissements « à travers les siècles (Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*. t. III, p. 319 « de la 2<sup>e</sup> édit.). »

(6) Tacit., *ibid.*, XI, 19.

(7) Dareste de la Chavanne, *Hist. des classes agricoles en France*, p. 58.